



Chatillon Sur Seine

12h30 Mairie



156 kms

Dijon

16h20 Avenue Jean Bertin

Souvenir Luigi MAGGIONI

Dimanche
18 mars 2018

Elite Nationale FFC

NOSTALGIE
1984-2018

Côte
d'Or
LA COMMUNAUTE

MAGGIONI
BETON



SGO
DIJON
MATERIEL-VELO.COM



Edito du Président du SCO DIJON



Cette nouvelle édition sera la 40ème de la célèbre classique chère à la famille Maggioni « Châtillon –Dijon »

Elle marque le début du premier rendez vous important des grandes organisations du scodijon.

Nul doute que ce rendez vous incontournable pour les meilleures équipes du cyclisme français offrira encore un très beau vainqueur.

Bien sur j'aimerais voir un coureur qui porte nos couleurs inscrire son nom au palmarès comme nous l'avons fait à 4 reprises ces 10 dernières années.

Merci à nos partenaires, qui nous soutiennent ainsi qu'à nos collectivités qui font de cette épreuve une des plus belles du calendrier du cyclisme amateur français.

Bernard MARY
Président du SCO DIJON



Edito de Jean-Louis MAGGIONI



Le 18 Mars marque le début des grandes organisations du SCO DIJON.

Châtillon-Dijon, Grand Prix Luigi Maggioni sera la 40ème édition, elle réunira à nouveau le gratin du cyclisme amateur français.

La bagarre sera a nouveau rude tout au long des 156kms de cette belle classique, je suis convaincu de voir de nombreux spectateurs pour encourager les coureurs au plus fort de la pente du côté de Chaignay.

Bravo au scodijon et à son président qui font vivre de la plus belle des façons le cyclisme dans notre région, un grand merci à tous.

Mon souhait serait de voir un comme en 2015 avec Julien Bernard un coureur du scodijon lever les bras avenue Jean Bertin mais avec 200 coureurs au départ il y aura de toute façon un beau vainqueur.

Amitiés sportives

Jean-Louis MAGGIONI





Edito du Maire de Châtillon-sur-Seine

Le bouquet de jonquilles au vainqueur

La course de printemps Châtillon-Dijon s'impose depuis des années comme une magnifique occasion de tester les ambitions des coureurs, dès le début de la saison.

Une chose est sûre, ils ne prendront pas le temps de regarder dans les sous-bois si les premières jonquilles ont fait leur apparition.

Par contre, le profil de la course, une fois de plus, favorisera un homme en forme printanière. A Châtillon-sur-Seine, nous sommes heureux de présider à cet événement sportif, en accueillant les différentes équipes, les suiveurs et les organisateurs dans un cadre qui convient parfaitement au cyclisme.

Je transmets tous mes encouragements à tous les coureurs pour que ce printemps soit annonciateur, avec de nombreux bouquets, d'une belle saison 2018.



Hubert BRIGAND
Maire de Châtillon-sur-Seine

Très cordialement à tous.



Les chevaliers du Tastevin devant le plus gros tastevin de l'antiquité « Le Vase de Vix »

FREE JUMP
SPACE JUMP
THE WALL
TEAM GAMES
DODGE BALL
CLIMB CHALLENGE
BAR
SLACKLINE

TRAMPOLINE EXPÉRIENCE DIJON

Choisissez votre PACK

Tous les détails sur www.trampoline-experience-dijon.fr

4 rue des fromenteaux - 21121 AHUY - 03 80 68 68 68
Face au Klube - Tramway Toison d'Or

Prix d'attente FSGT, Av Jean Bertin, Dijon

Agefos
Rue Alexandre Fournier
Rue Marcel Dassault
Rue de la Bricque
Entrée 5
Orcom Sodeca
Météo-France
FEDOSAD (Fédération Dijonnaise des Oeuvres)
Entrée 3 Bourmignon

**Circuit de 900 mètres
70 tours : 63 km
Départ 14h00 - Arrivée 15h30**

Partenaire Principal de Chatillon-Dijon

MAGGIONI

le béton

21 560 BRESSEY SUR TILLE
03 80 37 22 91 www.maggioni.com

Nrj 2005 Le Bloc Basse Consommation



Isolant R = 1,28
100% local

MAGGIONI

le béton



ENTREZ DANS
LA NOUVELLE
CONSTRUCTION



TECHNIBLOC



Comité d'Organisation

L'épreuve Chatillon-sur-Seine/Dijon est placée sous la direction de
M. Bernard Mary, Président du SCO Dijon



M. Bernard Mary
Organisateur

06 10 75 78 50



M. Benoît Perrin
Resp. Organisation

06 30 57 80 60



Mme Marie-Christine Sire
Trésorière

06 42 20 61 56



Mme Colette Orsat
Arbitre Resp Engagement

06 82 40 05 98



M. Pierre Lescure
Communication

06 29 87 96 34



M. Jacques Duval
Secrétaire

06 89 16 25 84

Course

Directeur de l'organisation : Bernard MARY
Directeur de course : Bernard MARY
Communiqué de presse : Colette ORSAT
Ardoisière : Mireille MENISSIER
Dépannage en course : 1. Chr. COLLOT et T. PACOT
2. Roland GARAUD
Radio tour : DI@LOG
Moto information : Benoit PERRIN
Photo finish : Jacques DUVAL
Classement : Colette ORSAT
Liaisons Radio Course : DI@LOG
Médecin : Ramzi BOURAOUI (06.13.15.20.61)
Direct Vélo : Léna FOUACHE

Voiture Ouvreuse: SCO Dijon
Ambulances : NYCOLL (06.02.48.33.75)
Speaker officiel : J.M. QUERRE
Lignes d'arrivée : Alain PERRIN
Zones départ : Benoit PERRIN
Protocoles aux arrivées : Pierre LESCURE
Responsable invités et Partenaires : Pierre LESCURE
Motos Sécurité et Signaleurs : Francis POUGET
Voiture Balai : Dominique BONAMI (06.40.60.05.58)

Arbitres Officiels

Président du jury : Franck JACQUOT
Arbitre 1 : Christophe FLACELIERE
Arbitre moto 1 : Julien GIRAULT
Arbitre moto 2 : Laëtitia PILLOT
Arbitre 2 : Astrid ROUSSEAUX
Juge arrivée : Annick THEVENIN

Crédit Mutuel

Permanence Départ : 10h15
Mairie, Chatillon Sur Seine
Réunion des DS : 11h15 (Salle Japiot)
Appel des coureurs : 12h20
Départ fictif : 12h30
Départ réel : 12h40, route départementale 965

Départ

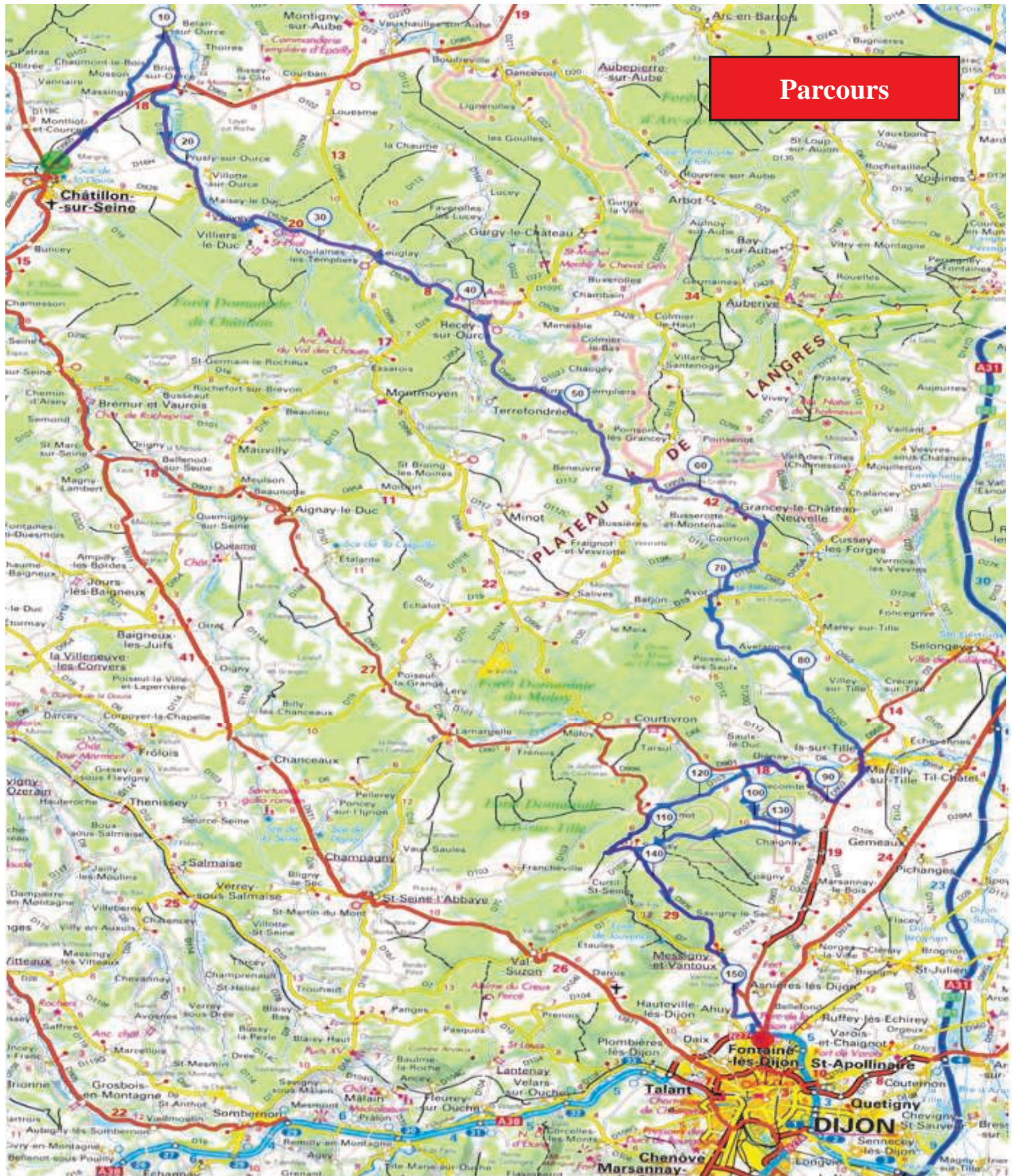
Arrivée

Ligne d'arrivée:
Avenue Jean Bertin
Permanence arrivée,
Local Commissaire
Contrôle anti-dopage
Trampoline expérience,
4 rue des Fromentaux, 21121 Ahuy

CHATILLON sur Seine - DIJON

KM	KM restants	Route	Ville, Carrefour, etc ...	Horaire 44km/h
				12:30
0,0	156,0	D965	Sortie Chatillon Sur Seine	12:40
5,4	150,6	D118c	D965/D118c	12:47
6,6	149,4	D118c	Mosson	12:49
10,1	145,9	D118c	Belan Sur Ource	12:54
10,3	145,7	D13	D118c/D13	12:54
13,1	142,9	D13	Brion Sur Ource	12:58
13,6	142,4	D13	D13/D965	12:59
19,6	136,4	D13	Prusly Sur Ource	13:08
22,0	134,0	D928	D13/D928	13:11
22,9	133,1	D928	Maisey Le Duc	13:12
25,5	130,5	D928	Vanvey	13:16
31,9	124,1	D928	Voulaines Les Templiers	13:25
33,0	123,0	D928	Leuglay	13:27
40,3	115,7	D928	Recey Sur Ource	13:37
41,3	114,7	D959	D928/D959	13:39
47,1	108,9	D959	Bure Les Templiers	13:47
54,1	101,9	D959	Benuevre	13:57
62,9	93,1	D959	Grancey Le Château	14:09
67,1	88,9	D19b	D959/D19b	14:15
70,5	85,5	D19b	Avot	14:20
71,0	85,0	D19	D19b/D19	14:21
71,2	84,8	D112	D19b/D112	14:21
73,0	83,0	D120	D112/D120	14:24
75,6	80,4	D120	Avelanges	14:28
78,6	77,4	D120d	D120/D120d	14:32
85,7	70,3	D120d	Is Sur Tille	14:42
86,3	69,7	C	Rue Marie Estivalet, Rue Des Capucins	14:43
87,0	69,0	D903	C/D903 (Route de Dijon)	14:44
90,2	65,8	D901	D903/D901	14:48
96,7	59,3	D103	D901/D103	14:58
97,2	58,8	D103	Villeconte	14:58
97,4	58,6	D6c	D103/D6c	14:59
99,5	56,5	D6c	MG	15:02
103,3	52,7	D6c	Chaignay	15:07
103,4	52,6	C3	D6c/Rue du Chène	15:07
112,2	43,8	C3	Saussy	15:20
112,5	43,5	D996	C3/D996	15:20
117,9	38,1	D103	D996/D103	15:28
117,9	38,1	D103	Vernot	15:28
123,5	32,5	D103	Villeconte	15:36
123,9	32,1	D6c	D103/D6c	15:37
125,9	30,1	D6c	MG	15:39
126,1	29,9	D6c	D103/D6c	15:40
129,7	26,3	D6c	Chaignay	15:45
129,8	26,2	C	D6c/C Rue du Chène	15:45
138,6	17,4	C	Saussy	15:58
139,0	17,0	D996	C/D996	15:58
147,5	8,5	D996	Messigny Et Ventoux	16:10
150,5	5,5	D107a	D996/D107a	16:15
152,1	3,9	D107a	Ahuy	16:17
152,4	3,6	C	D107a/C rue de Ruffey	16:17
153,4	2,6	C	C/D903	16:19
154,1	1,9	C	D903/Rue Alexandre Fleming	16:20
155,6	0,4	C	Rue A Fleming/Avenue Jean Bertin	16:22
156,0	0,0	C	Arrivée	16:22

Parcours



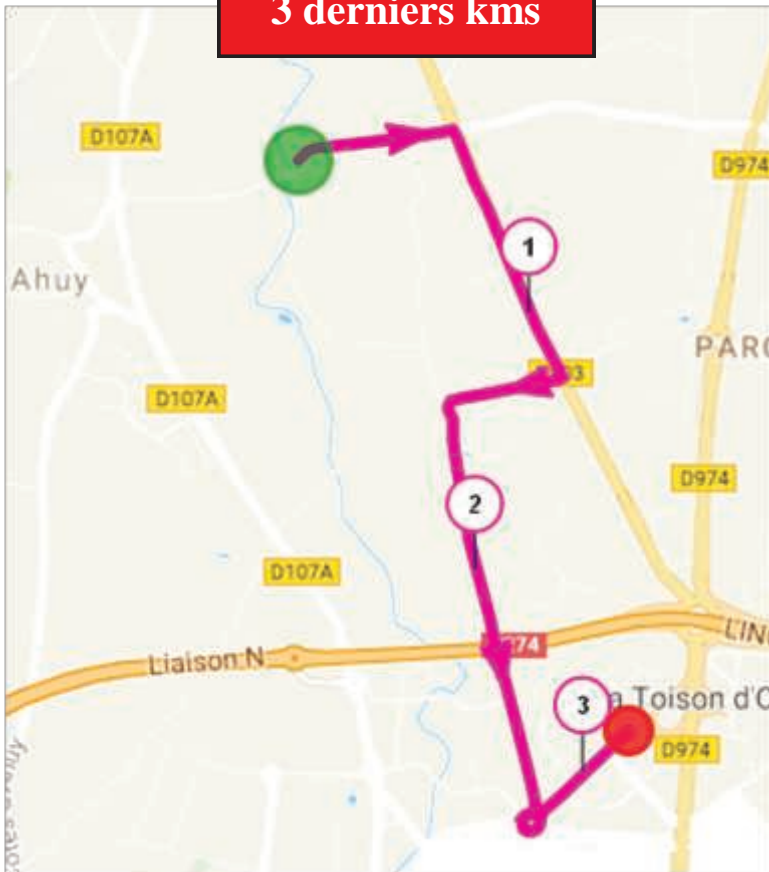
CHÂTILLON-SUR-SEINE [Châtillon Dijon 2017]

m $\leq 5\%$ $\leq 7\%$ $\leq 10\%$ $\leq 15\%$ $\geq 15\%$



AHUY

3 derniers kms



Bureau Vallée
Le discount est dans notre nature

PAPETERIE
CARTOUCHES
MOBILIER
HIGH-TECH

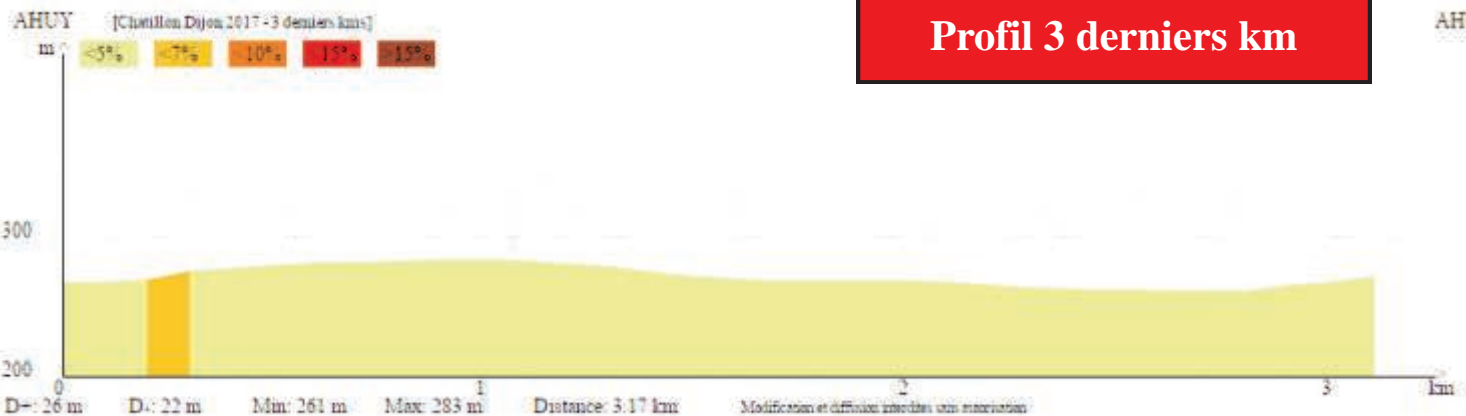
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

2 MAGASINS A DIJON

DIJON SUD AVENUE ROLAND CARRAZ 21300 CHENOVE - 03.80.58.18.72	DIJON NORD 10 AVENUE DE DALLAS 21000 DIJON - 03.80.30.75.11
--	--

EIFFAGE
CONSTRUCTION

Profil 3 derniers km



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

TALANT

6, rue des Moullissards
03 80 53 98 98
www.dekra-ct.fr/talant-za

CHENOVE

Parking centre commercial Géant
03 80 51 24 25
www.dekra-ct.fr/chenove-ccial

FONTAINE les DIJON

4, rue de la grande Fin
03 80 53 96 50
www.dekra-ct.fr/fontaine-za



VOTRE CONTROLE TECHNIQUE À

59€.

Pour tous véhicules (sauf GPL) – Contre visite 7€

Offre valable uniquement sur présentation de ce bon dans nos trois centres de contrôle technique.



Prenez rendez-vous par téléphone ou par internet

Règlement

Article 1 – Organisation

La course **Chatillon - Dijon – 40^{ème} Grand Prix Maggioni** est organisée par le Sprinter Club Olympique de Dijon (SCOD), Vélodrome municipal de Dijon, Boulevard Paul Doumer, 21000 DIJON, sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Association affiliée à la FFC sous le numéro 42 21 085. Elle se disputera le dimanche 18 mars 2018.

Article 2 – Type de l'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégorie Hommes « **Élites Professionnels** » et **1^{ère} et 2^{ème} catégorie** appartenant aux équipes définies ci après : Équipes Continentales françaises, Équipes Nationales, Équipes étrangères, régionales et de club, Pôles France, Équipes de Division Nationale, Équipes de Comités Régionaux, Équipes de Comités Départementaux, Équipes de Clubs. Elle est inscrite au calendrier fédéral de la fédération française de cyclisme de classe 1.12.1.

Le nombre maximum de participant est fixé à 200 coureurs.

Les engagements se feront via la plateforme engagement FFC.

Article 3 – Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 18 mars 2018 à partir de 10h30 à la mairie.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables des équipes se font à la permanence de 10h15 à 11h00.

La réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant le règlement FFC en présence des membres du jury des arbitres. Elle est fixée le dimanche 18 mars 2018 à 11h15 à la mairie.

Article 4 – Radio-Tour

Les radios seront à retirer auprès du véhicule DIALOG sur le parking organisation à partir de 10h30.

Article 5 – Assistance Technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le SCO Dijon avec 2 voitures.

Article 6 – Prix

Les prix suivant sont attribués :

- la dotation de l'épreuve, conformément au barème de la FFC, s'élève à 1 220 €, répartis sur les 20 premiers coureurs classés au classement officiel.

- le leader du classement du Meilleur Grimpeur est récompensé par un prix de 80 €.

Article 7 – Classement du Meilleur Grimpeur

Un classement par point est établi par l'addition des points obtenus à l'issue de chacun des sprints de la montagne (GPM).

Chaque sprint de la montagne (km 99,5 – km 125,9) attribuera : 3-2 et 1 point au 3 premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application de l'article 2.6.017 du règlement FFC.

Pour bénéficier des prix du classement général individuel de la montagne, tout concurrent doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Article 8 – Délais d'Élimination

Pendant le déroulement de la course, tout coureur se situant à plus de 10 minutes du peloton principal sera dans l'obligation de monter dans la voiture balai (pour des raisons de sécurité évidentes) ou de remettre son dossard à un arbitre.

Article 9 – Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi du pays.

Le lieu du contrôle médical sera le suivant : Trampoline expérience, 4 rue des Fromentaux, 21121 Ahuy à 600 mètres de l'arrivée.

Article 10 – Protocole

Conformément à l'article 1.2.12 du règlement FFC, les coureurs désignés ci-dessous doivent se présenter au protocole sur le podium dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée :

Le vainqueur de la course et son directeur sportif, le deuxième, le troisième et le vainqueur du classement du meilleur grimpeur.

Article 11 – Pénalités

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et accepte toutes les clauses. L'arbitrage, concernant le déroulement sportif de la course, est placé sous l'autorité du président du jury des arbitres désignés en application des règlements généraux de la FFC. Les infractions feront l'objet des pénalités prévues par le règlement FFC.

Article 12 – Service Médical

L'épreuve disposera d'un service médical assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, les coureurs et les accompagnateurs d'une équipe doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également rapatriement) qui pourraient leur être dispensés.

Article 13 – Dérivation

Une dérivation obligatoire avant la ligne d'arrivée sera mise en place pour les véhicules à 300 mètres de la ligne d'arrivée vers le parking des directeurs sportifs. Un fléchage sera mis en place. Rue de Broglie et rue Marcel Dassault



EN CAS D'ACCIDENT ETABLISSEMENT LE PLUS PROCHE

Centre Hospitalier Universitaire de Dijon

Tél : 03.80.29.30.31

2 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny – 21 000 DIJON

Centre Hospitalier de Chatillon-sur-Seine

Tél : 03 80 81 73 00

2 Rue Claude Petiet – 21 400 CHATILLON-SUR-SEINE



Palmarès

Année	Vainqueur	Pays	Club
2017	Camille THOMNINET	France	CM AUBERVILLIERS
2016	Bastien DUCULTY	France	VC VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS
2015	Julien BERNARD	France	SCO DIJON MATERIEL VELO.COM
2014	Roland THALMANN	Suisse	TEAM ROTHFELT
2013	Yoann BARBAS	France	ARMEE DE TERRE
2012	Guillaume BONNET	France	SCO DIJON TEAM LAPIERRE
2011	Sébastien GREDY	France	SCO DIJON TEAM LAPIERRE
2010	Sylvain GEORGE	France	CREUSOT CYCLISME
2009	Frédéric FINOT	France	CREUSOT CYCLISME
2008	Jérémie DERANGERE	France	S.C.O.DIJON TEAM LAPIERRE
2007	Cédric PINEAU	France	VC ROUBAIX LILLE METROPOLE
2006	Cédric PINEAU	France	U.V.AUBE
2005	Alexandre GRUX	France	C.C. ETUPES
2004	Jérémie DERANGERE	France	S.C.O.DIJON TEAM LAPIERRE
2003	Klaus MUTSHLER	Autriche	SARGUEMINES
2002	Marc THEVENIN	France	C.R.4.C ROANNE
2001	Romain MARY	France	S.C.O.DIJON TEAM LAPIERRE
2000	François LECLERE	France	S.C.O.DIJON TEAM LAPIERRE
1999	Anthony TESTA	France	U.V.C.A.TROYES
1998	Pierre ELLIAS	France	U.S.MONTAUBAN
1997	Robert HARRIS	Angleterre	C.C MORTEAU
1996	Vincent CALI	France	C.C. ETUPES
1995	SIMENSEN	Norvège	EQ. NATIONALE
1994	Arnaud PRETOT	France	C.C. ETUPES
1993	Eric CHANEL	France	VAULX EN VELIN
1992	Ludovic AUGER	France	DIJON O.C.
1991	Anders EKLUND	Suède	DIJON O.C.



VELODROME
MUNICIPAL
BLD PAUL DOUMER
21000 DIJON



contact@scodijon.fr

Tel : 03.80.36.33.32

www.scodijon.fr

03 80 73 92 92



Votre quotidien,
Notre priorité ...



Pour votre sécurité,
prises en charge 24h/24 et 7j/7
Astreintes gratuites

MAS



La FEDOSAD... Association Loi 1901,
créée depuis 1956, propose :

Aide et Accompagnement à Domicile
Soins Infirmiers
Hospitalisation à Domicile
Garde de Nuit,
Garde d'Enfants,
Ménage, Repassage, Courses,
Petits Travaux, Accueils de Jour,
Etablissements d'hébergement ...

Au service de tout particulier

www.fedosad.fr

15/17 avenue Jean Bertin – CS 57265 – 21072 DIJON CEDEX

Fax: 03 80 70 11 05

siege.social@fedosad.fr



50%
Réduction
Cotisation
* Selon
vos revenus

Des financements
existent
contactez-nous

MAZDA CX-5 DYNAMIQUE PLUS



À partir de

360€/mois après un 1^{er} loyer majoré⁽¹⁾
ENTRETIEN⁽²⁾, ASSISTANCE ET GARANTIE⁽³⁾ INCLUS
Location Longue Durée sur 48 mois

JUSQU'AU 31/03/2017



PASSION AUTOMOBILES KODO
7 Rue Paul Langevin 21 300 CHENOVE

www.mazda.fr

zoom-zoom



(1) Exemple de Location Longue Durée Mazda Finance sur 48 mois, dont un 1^{er} loyer majoré de 2 800€ TTC et 90 000 km pour un Mazda CX-5 Dynamique Plus 2.0i 5VACT (176-5 1030-412-8100) avec peinture métallique (404 900) sans coût de prise en compte de 32 650€ TTC, comprenant entretien⁽²⁾, assistance et garantie⁽³⁾. Description du véhicule et liste des paiements sur www.mazda.fr.

(2) Entretien selon préconisations constructeur, pneus pneumatiques, voir conditions de suspensions sur www.mazda.fr.

(3) Garantie constructeur 48 3 ans (jusqu'à 100 000 km) + 1 an de rémission d'assistance et de garantie.

Offre non cumulable réservée aux particuliers, www.mazda.fr 31/03/2017. Pour l'offre d'acceptation par Mazda Finance, département de CA Consumer Finance, SA au capital de 554 482 422,4 euros - rue de Bob Sparode - 91 036 Evry Courcouronnes - RCS Evry - 542 597 432. Informations et autorisations pour tous les CASUS : 02008005 www.mazda.fr. Ce financement en Location Longue Durée est, par soumission à la réglementation ou après 3 jours de consommation.

Mazda Automobiles France, 34 rue de la Croix de Fer - 78100 Saint Germain-en-Laye - 346 au capital de 304 888 € - RCS Versailles 434 454 860.

Consommation mixte (L/100 km) : 6 - Emission de CO₂ (g/km) : 139.

Les Médias



Les Collectivités



Les Partenaires



mazda

7 Rue Paul Langevin
21300 CHENOVE



3 agences DEKRA:

Talant

Chenôve

Fontaine-les-Dijon

L.M. IMMOBILIER

MAGGIONI
le béton

21 560 BRESSEY SUR TILLE

03 80 37 22 91

www.maggioni.com